



Carcassonne, le 26 mars 2020

Objet : report des opérations de carte scolaire.

Madame la Directrice Académique,

Il va sans dire que la période est exceptionnelle et source d'inquiétudes. Dans cette période difficile où la priorité est d'assurer la santé de la population et de protéger toutes celles et ceux qui y contribuent, le ministère de l'Éducation nationale ne peut pas mettre en œuvre la carte scolaire comme si de rien n'était...

Nous le savons la dotation ministérielle est insuffisante pour répondre à la fois aux mesures ministérielles annoncées et aux besoins des écoles. Aussi, la carte scolaire supposera de nombreuses fermetures pour permettre quelques ouvertures. D'autant plus que notre département a une dotation négative.

Cette carte scolaire ne peut se faire au pas de charge, sans que les communes puissent discuter avec les enseignants, les parents d'élèves, sans que les conseils d'école ne se tiennent. De part la situation de confinement et d'angoisse, les syndicats sont empêcher de travailler sur la carte scolaire . De plus comment des débats contradictoires pourraient-ils avoir lieu dans le cadre de la visio-conférence ? De surcroît les élections municipales interrompues ne mettent pas toutes les collectivités sur un même pied d'égalité. Comment réagiraient les communes, les enseignants, les parents, la population en apprenant que des classes sont supprimées pendant le confinement alors que les écoles sont fermées ?

Pour nos organisations syndicales : FSU11, FNEC FP FO11, nous pensons qu'à cette heure, l'Éducation Nationale doit se donner le temps d'échanger avec l'ensemble de ses partenaires sur les conditions de préparation de la rentrée et qu'à ce titre un moratoire s'impose, le temps que la discussion ait lieu. La carte scolaire ne doit pas être un bricolage qui déplairait à tous et surtout nous prendrions le risque de déstabiliser la rentrée 2020 qui aura grand besoin de sérénité.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christelle Arator
pour la FNEC-FP-FO11

Jean-Louis Burgat
pour la FSU11